

Maître Marine EGON
Avocat
2, Avenue Charles et Raymonde
Tillon
35000 RENNES
Tél : 02 23 46 19 45
Fax : 02 23 46 19 46

AUTORISATION DE NOTIFICATION PAR COURRIER ELECTRONIQUE

Afin que vos conseils respectifs vous notifient le projet d'acte sous signature privée contresigné par avocats portant divorce par consentement mutuel par courrier recommandé avec accusé de réception électronique, nous vous remercions de nous confirmer votre accord sur ces modalités d'envoi et nous indiquer votre adresse de messagerie électronique personnelle et active.

Vous recevrez ce courrier recommandé de la part de votre conseil et vous devrez l'ouvrir et cliquer sur le lien qui sera indiqué pour que vous ayez accès aux pièces jointes.

Nom :

Prénoms :

E-mail :

J'accepte de recevoir de mon conseil des courriers recommandés électroniques à l'adresse ci-dessus indiquée.

Chaque bénéficiaire reconnaît et garantit qu'il dispose de la maîtrise exclusive du compte e-mail qu'il a lui-même indiqué, notamment pour son accès régulier, la confidentialité des identifiants qui lui permettent d'y accéder, et la gestion des paramètres de réception et de filtrage de courriers entrants. Le cas échéant, chaque bénéficiaire garantit que tout tiers accédant au compte email est autorisé par lui à le représenter et agir en son nom. Le bénéficiaire s'engage à signaler immédiatement toute perte ou usage abusif de son compte e-mail. Jusqu'à la réception d'une telle notification, toute action effectuée par un bénéficiaire au travers de son compte e-mail sera réputée effectuée par ce bénéficiaire et relèvera de la responsabilité exclusive de ce dernier pour toutes les conséquences légales et règlementaires des notifications susmentionnées.

Je refuse de recevoir de mon conseil des courriers recommandés électroniques.

Signature